AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 533 321 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND, SOIT AU 2291 BOULEVARD MERCURE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 15 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- de réduire de 2 mètres à 0,75 mètre la distance minimale de la case de stationnement d'une ligne avant de terrain;
- de réduire de 2 mètres à 0,75 mètre l'aire d'isolement minimal entre l'aire de stationnement et la ligne avant de terrain;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 15 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone: 311

Courriel: accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 29 mars 2024.

ME MÉLANIE OUELLET Greffière

